



à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom ou dénomination sociale :

Ensemble scolaire Notre Dame des Missions Saint Pierre Adresse :

4, rue du président Kennedy 94220 CHARENTON LE PONT

2: 01.43.68.05.28

Certifie que

LA OL	J LE ST	ΓAGIA	IRE

Nom : FREMONT

Né(e) le : 28 /02/ 2003

Adresse:

4 Avenue François Mitterand, 94000 CRETEIL

ÉTUDIANT(E) EN

BTS Services informatiques aux organisations option SISR SEAM

AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) : Ensemble Saint Marie Joinville-le-Pont.

a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

DURÉE DU STAGE

Dates de début et de fin du stage :

Du

9210512023

au 30 106, 2023

Prénom: VINCENT

Sexe : F □ M 💢

Représentant une durée totale de 6 nombre de semaines / de mois (rayer la mention inutile).

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE

La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un **montant total** de€

Verso

La tutrice ou le tuteur de l'organisation d'accueil certifie que les

situations professionnelles, vécues ou observées, présentées par la ou le stagiaire dans son portefeuille de compétences professionnelles listées ci-dessous ont bien été réalisées dans le cadre de son stage.

OUI

NON

Intitulé de la situation professionnelle	Activité(s) du référentiel concernée(s)
R30225 3	тандаоло
* *	वीवाध्यक्षे घटा हम संस्कृति स्व क
*तंत्रु. व्यवस्य शिवार -	sendizative and senset states to the sense sense.
~	TIGHE TO RECEIVE TO SHE SHOULD BE SH
The state of the s	
	5 905 27 85 000
Swall.	HALES OF SERVICE SERVICES CAREELE

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art. D.124-9).

FAIT à Chonenton LE

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

JOUBIN Mikuel

Resp Service informatique.

ENSEMBLE SCOLAIRE

N.D. DES MISSIONS St PIERRE

(Privé sous contrat)

4, rue du Président Kennedy

94220 CHARENTON

Tél. 01 43 68 05 28 / Fax 01 48 93 57 39